

LE MINISTRE

Paris, le 23 JUIN 2009

Nos Réf. : E/2009/33949/M/BDC-ECO/JLP

Vos Réf. : N° SA09251

Votre lettre du 03/04/2009

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur vos préoccupations relatives à la situation de l'entreprise JPM (Groupe Assa-Abloy).

Ce groupe a annoncé la suppression de 132 emplois chez JPM et vous vous interrogez sur la stratégie mise en œuvre qui pourrait compromettre la pérennité du site.

L'usine d'Avermes dispose, par sa forte antériorité au sein de l'industrie de la serrurerie, de savoir-faire lui permettant d'offrir une production de qualité. Elle souffre néanmoins de la concurrence chinoise sur les produits d'entrée de gamme (serrures appliquées ou encastrées), pour lesquels les méthodes de fabrication sont traditionnelles et dont la production est désormais délocalisée en Chine.

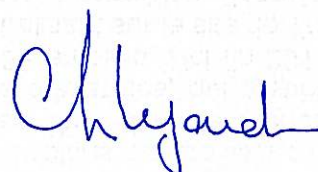
Le groupe Assa-Abloy a revu fin 2008 ses prévisions de croissance et a décidé de réduire ses effectifs sur l'ensemble de ses sites dans le monde. Le nouveau plan de restructuration se traduira sur le site d'Avermes, qui a subi une baisse d'activité, par la suppression progressive de 132 emplois d'ici fin 2011. Par ailleurs, il réorganise ses services généraux en les centralisant sur le site de Troyes. Ce regroupement va notamment concerner les services comptables, financiers et informatiques de JPM, qui seront progressivement transférés.

Néanmoins, le maintien du site industriel d'Avermes n'est pas remis en cause. Outre les fonctions marketing et commerciales, l'entreprise JPM conserve son bureau d'études recherche et développement, essentiel pour lui permettre de faire évoluer la technologie de ses produits et défendre sa compétitivité.

Les services de l'Etat veillent au bon déroulement du plan de sauvegarde en cours à Avermes et porteront une attention particulière aux obligations légales de revitalisation de l'entreprise.

Compte tenu des enjeux que représente la stratégie d'Assa-Abloy pour la région en terme d'emplois et en termes d'activité pour le secteur de la serrurerie, ce groupe fait l'objet d'un suivi attentif de la part de mes services.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de ma considération distinguée.



Christine Lagarde

Monsieur Guy Chambefort  
Député de l'Allier  
Maire d'Yzeure  
03400 Yseure